

École Sainte-Marie
Conseil d'établissement
Procès-verbal
Lundi 25 mars 2019 à 18h30

Personnes présentes : Vincent Barouh, Véronique Dumont, Josianne Poutré, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Caroline Morin, Sophie Provencher, Valérie Gingras, Nathalie Théroux, Danie Marin, Andrée-Anne Bouchard et Émilie Chevrier.

Personnes absentes : Angélique Aumont, Frédéric Nadeau et Mylène Cadieux

Public présent : Marc-André Dionne

1. Ouverture de l'assemblée à 18h30

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire.

Josianne Poutré est la secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Véronique Dumont présidera la réunion en l'absence d'Angélique Aumont. Elle procède à la lecture de l'ordre du jour. M. Barouh ajoute le point 10.1 Transfert budgétaire. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Émilie Chevrier.

C.É.XX **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 février 2019

Après la correction de quelques petites coquilles, l'adoption est proposée par Nathalie Théroux.

C.É.XX **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

5. Affaires relatives au procès-verbal du 24 février 2019

- **Course de l'amitié :** début de la recherche des commandites aujourd'hui suite à la confirmation de la participation de la Ville de Chambly et du Journal de Chambly.
- **Pénurie de main d'œuvre :** actuellement, il manque deux titulaires de classe, un en 5^e et un en 6^e. Les parents ont été informés de la situation. Véronique Aumont félicite l'équipe école pour leur aide à la planification et leur appui aux suppléants. Un plan B est prêt pour le 1^{er} avril.

- **Organisation scolaire** : aucun déplacement d'élève n'est prévu.

6. Parole au public S/O

7. Correspondance S/O

8. Trésorerie

Un nouveau revenu provient d'une collecte de fonds d'un parent et sera investi pour l'achat de matériel pour la classe spécialisée (F.A.). Ce montant sera divisé avec l'école de Bourgogne.

9. Étude des dossiers

9.1 DÉCISION ET DISCUSSION

9.1.1. Projet éducatif

M. Barouh présente l'état d'avancement du projet. Il est possible qu'une réunion extraordinaire du conseil d'établissement soit convoquée en avril pour le dépôt du projet final.

9.1.2. Contrat de traiteur scolaire

Il est suggéré de reconduire pour une troisième année le contrat avec *Les Petits chefs*. L'entreprise sera informée par le directeur et la technicienne du service de garde de maintenir la qualité du service à la clientèle et des menus. L'adoption est proposée par Josianne Poutré.

C.É.XXX **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9.1.3. Grille-horaire 2019-2020

Une légère modification est proposée pour faciliter les transitions en avançant de 5 minutes la récréation de l'après-midi (14h20 à 14h35) et en faisant débiter la dernière période à 14h45 (battement de 10 minutes).

Il est mentionné qu'il serait intéressant que la Ville utilise l'école en soirée comme plateau de loisirs.

L'adoption est proposée par Marie-Soleil Trottier-Santerre.

C.É.XXX **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9.1.4. Grille des matières 2019-2020

La proposition est la même que l'année scolaire en cours. M. Barouh rappelle la restriction des périodes de 45 minutes à notre école pour permettre d'optimiser le temps au gymnase, très utilisé en raison du nombre d'élèves. Nous devons donc conserver des périodes de 45 minutes pour les spécialistes ce qui est de plus en plus rare dans les écoles. L'adoption est proposée par Émilie Chevrier.

C.É.XX **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9.1.5 Demandes des enseignants

9.1.5.1 Spectacle Sainte-Marie

Une demande à l'effet d'ajouter 800\$ au budget de 1000\$ déjà prévu pour le spectacle de talent est accordée par le conseil d'établissement.

L'adoption est proposée par XX.

9.1.6. Demandes du service de garde

Suite à une première présentation de la planification des journées pédagogiques 2019-2020, il est décidé de reporter le point à une prochaine réunion. Le conseil souligne l'excellent travail de la technicienne qui apporte des idées nouvelles. Elle retravaillera la programmation pour trouver le point d'équilibre entre les frais des sorties et la distance géographique.

9.2 INFORMATION

9.2.1 Parole au président. Rien à relever par la vice-présidente.

9.2.2 Parole au représentant du comité de parents. S/O

9.2.3 Parole aux enseignants

Émilie Chevrier s'informe sur les prochaines classes qui seront peinturées. Une planification sur 5 ans est en cours de déploiement. Plusieurs locaux ont déjà été peinturés depuis 3 ans et d'autres le seront également.

9.2.4 Parole aux membres. S/O

9.2.5 Parole au représentant du service de garde. S/O

9.2.6 Parole au représentant du personnel de soutien S/O

9.2.7 Parole à la direction

9.2.7.1 Pénurie de personnel : point déjà traité dans le suivi du procès-verbal du 24 février.

10. Affaires diverses

10.1 Transfert budgétaire

Suite au don de 1 650\$ d'un parent pour les classes spécialisées, il est convenu de transférer la moitié de ce montant à l'école de Bourgogne, tel que souhaité par ce parent. L'adoption est proposée par Marie-Soleil Trottier-Santerre.

C.É.XX La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h40. Proposée par Nathalie Thérour.

C.É.XX La proposition est adoptée à l'unanimité.

Véronique Aumont
Vice-Présidente

Vincent Barouh
Directeur